

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 29 avril 2014**  
**à 20 heures 30**  
**Séance Publique**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le mardi 29 avril 2014 à 20 Heures 30 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ABEL, Maire.

**Présents** : MM. INGLES. COLL. Mme MARTIN. M. BRUNET. MMES BAILLY. FRANCEZ-CHARLOT. GARCIA. SAIGNOL. MM. BASSO. BATAILLE. CARTIER. DE LA OSA. FABRE. ROSSELL.

**Absents** : -

**Secrétaire de Séance** : Madame Joëlle GARCIA

oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_oo\_

**Désignation du Secrétaire de Séance**

Le Conseil Municipal - à l'unanimité - désigne Madame Joëlle GARCIA comme Secrétaire de Séance.

**Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03 avril 2014**

En ouverture de séance, Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 03 avril 2014 à l'approbation de l'Assemblée dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'émet aucune observation.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Régie Municipale de l'Office de Tourisme.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'entériner les décisions du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Il fait part de ces décisions :

- *Election à la Présidence.*

Monsieur le Maire, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée que lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme le 14 avril dernier, les membres ont procédé à l'élection à la Présidence.

Madame Françoise MARTIN s'est portée candidate.

Le Conseil d'Exploitation - à l'unanimité - a élu Madame Françoise MARTIN, Présidente de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

- *Election à la Vice-Présidence.*

Monsieur le Maire, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée que lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme le 14 avril dernier, les membres ont procédé à l'élection à la Vice-Présidence.

Madame Joëlle GARCIA s'est portée candidate.

Le Conseil d'Exploitation - à l'unanimité - a élu Madame Joëlle GARCIA, Vice-Présidente de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

**Décision du Conseil Municipal** : Vote : Unanimité pour toutes les décisions susvisées.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Françoise MARTIN, Présidente de l'Office de Tourisme, afin de présenter les points débattus lors des réunions du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme des 14 et 28 avril 2014.

Madame Françoise MARTIN propose au Conseil Municipal d'entériner les décisions du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Elle fait part de ces décisions :

- *Ouverture de postes.*
  - a) Complexe Sportif : Termanal des Loisirs.

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'un Animateur Sportif a été embauché au sein du Complexe Sportif «Termanal des Loisirs » afin d'assurer le bon fonctionnement de la structure.

Son contrat ayant pris fin le 30 mars dernier, il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation lors de la réunion du 14 avril dernier, de le renouveler dans son poste du 31 mars 2014 au 24 mai 2014, date de fermeture du Complexe Sportif pour congés annuels.

Le Conseil d'Exploitation - à l'unanimité - a donné son accord.

- b) Office de Tourisme.

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'un Conseiller en Séjour saisonnier a été embauché au sein de l'Office de Tourisme du 28 octobre 2013 au 30 avril 2014.

Son contrat prend fin le 30 avril prochain, il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation lors de la réunion du 14 avril dernier, de le renouveler dans son poste pour un an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014 en Contrat à Durée Déterminée pour un renfort lié à un surcroît d'activités.

Le Conseil d'Exploitation - à l'unanimité - a donné son accord.

Monsieur le Maire, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'une Responsable de l'Accueil et Assistante de Direction a été embauchée au sein de l'Office de Tourisme.

Son contrat prend fin le 19 juin prochain.

Pour des raisons familiales, cette personne ne souhaite pas rester à son poste et quittera l'Office de Tourisme à la date prévue.

Il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation lors de la réunion du 14 avril dernier une fiche de poste. En fonction des retours, l'embauche pourrait intervenir en juillet ou en septembre.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité - a validé la fiche de poste et l'ouverture du poste.

c) Nouvelle Communication.

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée que le précédent Conseil de Régie avait souhaité un changement dans la communication de l'Office de Tourisme.

En effet, le visuel datant de 2008, il convenait de le faire évoluer. Compte tenu de la période, la Directrice de l'Office de Tourisme a avancé sur le dossier avec l'Agence de Communication Emmaluc. C'est un travail qui a commencé cet automne. La Présidente et les élus qui le souhaitaient ont été régulièrement informés.

Au moment du choix, les besoins ayant été identifiés, l'Agence a proposé trois pistes dont une a été retenue.

Le nouveau visuel a été présenté au Conseil d'Exploitation. Il a été apprécié et marque un nouveau départ dans la communication de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité - a approuvé le nouveau visuel.

▪ *Finances. Vote du Compte de Gestion 2013.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 28 avril 2014, de voter le Compte de Gestion 2013 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité - a voté le Compte de Gestion 2013 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

▪ *Finances. Vote du Compte Administratif 2013.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 28 avril 2014, de voter le Compte Administratif 2013 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité - a voté le Compte Administratif 2013 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

- *Finances. Vote de l'affectation de résultat 2013.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 28 avril 2014, de voter l'affectation de résultat 2013 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité – a voté l'affectation de résultat 2013 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

- *Finances. Vote du Budget Primitif 2014.*

Madame Françoise MARTIN, sur avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, informe l'Assemblée qu'il a été proposé aux membres du Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme, lors de la réunion du 28 avril 2014, de voter le Budget Primitif 2014 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Le Conseil d'Exploitation – à l'unanimité – a voté le Budget Primitif 2014 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

**Décision du Conseil Municipal** : Vote : Unanimité pour toutes les décisions susvisées.

## 2. Commune.

- *Finances. Vote des Comptes de Gestion 2013 (Commune, Eau et Assainissement, Caisse des Ecoles, CCAS, Déchèterie).*

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nadine SAIGNOL, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Commission Finances/Impôts, afin de présenter à l'Assemblée les Comptes de Gestion 2013 de la Commune de BOLQUERE.

Après délibéré, l'Assemblée vote :

### **RESULTAT DU VOTE** :

- |   |            |
|---|------------|
| • Compte de Gestion Commune :               | Unanimité, |
| • Compte de Gestion Eau et Assainissement : | Unanimité, |
| • Compte de Gestion Caisse des Ecoles :     | Unanimité, |
| • Compte de Gestion CCAS :                  | Unanimité, |
| • Compte de Gestion Déchèterie :            | Unanimité. |

- *Finances. Vote des Comptes Administratifs 2013 (Commune, Eau et Assainissement, Caisse des Ecoles, CCAS, Déchèterie).*

Madame Nadine SAIGNOL, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Commission Finances/Impôts présente à l'Assemblée les Comptes Administratifs 2013 de la Commune de BOLQUERE.

Monsieur le Maire se retire de la séance.

Après délibéré, l'Assemblée vote :

### **RESULTAT DU VOTE :**

- Compte Administratif Commune : Unanimité,
- Compte Administratif Eau et Assainissement : Unanimité,
- Compte Administratif Caisse des Ecoles : Unanimité,
- Compte Administratif CCAS : Unanimité,
- Compte Administratif Déchèterie : Unanimité.

Monsieur le Maire réintègre la séance du Conseil Municipal.

- *Finances. Vote des affectations de résultat 2013.*

Après exposé, il est proposé à l'Assemblée de voter les affectations de résultat des Comptes Administratifs 2013 tels que prévus par les délibérations annexées au présent compte-rendu.

### **RESULTAT DU VOTE :**

Unanimité.

- *Finances. Vote des Budgets Primitifs 2014 (Commune, Eau et Assainissement, fourniture et revente de chaleur, Caisse des Ecoles, CCAS).*

Madame Nadine SAIGNOL, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Commission Finances/Impôts présente à l'Assemblée les Budgets Primitifs 2014 de la Commune de BOLQUERE.

### **RESULTAT DU VOTE :**

- Budget Primitif Commune : Unanimité,
- Budget Primitif Eau et Assainissement : Unanimité,
- Budget Primitif fourniture et revente de chaleur : Unanimité,
- Budget Primitif Caisse des Ecoles : Unanimité,
- Budget Primitif CCAS : Unanimité.

- *Finances. Vote des taux d'imposition 2014.*

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les taux d'imposition votés en 2013 :

- Taxe d'habitation : 23.82%
- Taxe foncière bâtie : 17.58%
- Taxe foncière non bâtie : 51.01%
- Cotisation foncière des Entreprises : 30.72%

Le Conseil Municipal décide de voter les taux 2014 des trois taxes comme ci-après :

- Taxe d'habitation : 13.83%
- Taxe foncière bâtie : 17.58%
- Taxe foncière non bâtie : 51.01%

### **RESULTAT DU VOTE :**

Unanimité.

### 3. Communauté de Communes. Convention de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée Délibérante qu'en application de l'arrêté préfectoral n°2013148-0009 qui met en œuvre la loi du 16 décembre 2010 modifiée, la Commune de Bolquère est adhérente à la Communauté de Communes Capcir Haut Conflent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La Commune doit ainsi transférer les compétences telles qu'inscrites sur les statuts de la Communauté de Communes.

En fonction des compétences transférées, pour chaque Commune adhérente, il sera déterminé le coût des charges transférées et donc l'attribution de compensation qui sera reversée aux Communes.

Pour définir ces transferts et charges, la CLECT de la Communauté de Communes Capcir Haut Conflent s'est réunie afin d'arrêter le coût des charges ainsi que l'attribution de compensation 2014 à savoir :

✓ Total de la fiscalité et des dotations transférées	1 111 847.51€
✓ Coût des charges transférées	44 004.58€
✓ Attribution de compensation	1 067 842.93€

Cette attribution sera reversée mensuellement à la Commune.

Dans ces conditions, il est proposé de passer une convention entre la Communauté de Communes Capcir Haut Conflent et la Commune de BOLQUERE.

Le Conseil Municipal - à l'unanimité -

**APPROUVE** la convention entre la Communauté de Communes Capcir Haut Conflent et la Commune de BOLQUERE.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

### 4. Personnel.

- *Ouverture de poste.*

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Technique Contractuel 2<sup>ème</sup> classe à temps complet du 05 Mai au 31 Juillet 2014.

Le Conseil Municipal - à l'unanimité - **DECIDE** de créer un poste d'Adjoint Technique Contractuel 2<sup>ème</sup> classe à temps complet comme détaillé ci-dessus.

- *Indemnités pour organisation et permanence aux élections.*

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il serait souhaitable de rémunérer les employés des Services Administratifs qui tiennent une permanence lors des Elections Européennes 2014 et toutes les élections à venir.

Ces indemnités seront sous forme d'IHTS ou d'Indemnité Forfaitaire selon l'IB de l'agent.

S'agissant de l'indemnité forfaitaire, il convient à l'Assemblée de fixer le coefficient multiplicateur (de 1 à 8). Un coefficient médium est préconisé. Il est demandé à l'Assemblée :

- **D'instaurer** cette indemnité forfaitaire pour les agents titulaires qui en raison de leur grade ou de leur indice sont exclus du bénéfice des IHTS,
- **De voter** un coefficient multiplicateur de 4,
- **D'étendre** le bénéfice de cette prime aux agents non titulaires de droit public de même niveau et exerçant des fonctions de même nature que celles des fonctionnaires.

Après délibéré, le Conseil Municipal - à l'unanimité - **DONNE** son accord pour les propositions émises ci-dessus.

#### **5. Office National des Forêts. Forêt Communale de Bolquère. Inscription à l'état d'assiette d'une coupe d'affouage.**

En premier lieu, Messieurs Jackie COLL et Serge ROSSELL, garants de la coupe d'affouage, ne prennent pas part à la discussion.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de prendre connaissance du projet d'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2014 par l'Office National des Forêts de la coupe suivante :

- ⇒ Amélioration unités : 31.2 partie, 23.2, 23.3, 7.2, 8.3
- ⇒ Régénération unités : 37.2 partie
- ⇒ Produit accidentel : 7.1

Le Conseil Municipal - à l'unanimité - **ACCEPTE** le projet d'inscription de la coupe ci-dessus et **DEMANDE** que la coupe soit délivrée à la Commune.

#### **6. Administration Générale.**

- *Syndicat Intercommunal Scolaire. Délégués du SIS avant modification des statuts.*

Cette délibération annule et remplace la délibération de la séance du Conseil Municipal du 03 Avril 2014.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été désigné un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal Scolaire (Crèche) - (SIS).

Or, il s'avère que l'arrêté préfectoral modifiant les statuts du SIS n'a pas été produit par Monsieur le Préfet.

En l'occurrence, il est encore nécessaire de désigner comme le prévoit les statuts de base deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Conseil Syndical du SIS.

#### **Sont candidats :**

Mme Nadine SAIGNOL. M. Jean-Louis BRUNET.

Mme Françoise MARTIN. Mme Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT.

Il est procédé au vote des délégués de ce Syndicat.

Madame Nadine SAIGNOL et Monsieur Jean-Louis BRUNET ayant obtenu la majorité ont été élus et désignés comme Délégués Titulaires au Syndicat Intercommunal Scolaire (Crèche) – (SIS).

Mesdames Françoise MARTIN et Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT ayant obtenu la majorité ont été élues et désignées comme Délégués Suppléants au Syndicat Intercommunal Scolaire (Crèche) – (SIS).

Par ailleurs, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant qui représenteront la Commune au sein du Syndicat Intercommunal Scolaire (Crèche) – (SIS), à partir de la production de l'arrêté préfectoral.

**Sont candidats :**

Mme Nadine SAIGNOL. M. Jean-Louis BRUNET.

Il est procédé au vote des délégués de ce Syndicat.

Monsieur Jean-Louis BRUNET ayant obtenu la majorité a été élu et désigné comme Délégué Titulaire au Syndicat Intercommunal Scolaire (Crèche) – (SIS).

Madame Nadine SAIGNOL ayant obtenu la majorité a été élue et désignée comme Délégué Suppléant au Syndicat Intercommunal Scolaire (Crèche) – (SIS).

- *Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.*

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'à la suite des élections Municipales, il y a lieu de procéder à la désignation du Délégué Titulaire et du Délégué Suppléant au sein du Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane.

**Sont candidats :**

MM. Jean-Louis BRUNET. Serge ROSSELL.

Il est procédé au vote des délégués de ce Syndicat.

Monsieur Jean-Louis BRUNET ayant obtenu la majorité a été élu et désigné comme Délégué Titulaire au Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane.

Monsieur Serge ROSSELL ayant obtenu la majorité a été élu et désigné comme Délégué Suppléant au Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **7. Pour information.**

- *Partenariat Public/Privé.*

Monsieur le Maire soumet à l'ensemble des membres présents la demande d'un administré qui souhaite mettre en place des séjours sportifs et des stages sur la Commune de Bolquère dans le cadre d'un partenariat Public/Privé.



Pour ce faire, il demande un accord de principe concernant l'utilisation des complexes sportifs (Termanal des Loisirs, stade).

Ce dernier se propose de venir présenter le projet.

Une réunion de la Commission Sport et de la Commission Tourisme aura lieu à ce sujet le lundi 05 mai prochain.

- *Travaux d'aménagement du Front de Neige de Pyrénées 2000.*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avant-projet proposé par la Société ALTISERVICE concernant l'aménagement du front de neige de Pyrénées 2000.

Il indique qu'une réunion de travail avec l'ensemble du Conseil Municipal sera organisée afin de débattre de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance publique à **22 heures 15**.

Jean-Pierre ABEL <b>Maire</b>	Jean-Pierre INGLES <b>Adjoint</b>	Jackie COLL <b>Adjoint</b>
Françoise MARTIN <b>Adjointe</b>	Jean-Louis BRUNET <b>Adjoint</b>	Emmanuelle BAILLY <b>Conseillère Municipale</b>
Jean-Pierre BASSO <b>Conseiller Municipal</b>	André BATAILLE <b>Conseiller Municipal</b>	Jacques CARTIER <b>Conseiller Municipal</b>
Michel DE LA OSA <b>Conseiller Municipal</b>	Alain FABRE <b>Conseiller Municipal</b>	Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT <b>Conseillère Municipale</b>
Joëlle GARCIA <b>Conseillère Municipale</b>	Serge ROSSELL <b>Conseiller Municipal</b>	Nadine SAIGNOL <b>Conseillère Municipale</b>



